

NOTICE TECHNIQUE

Les Français et les élections législatives

Article 2

Organisme ayant réalisé le sondage :	Elabe
Nom du/des commanditaire(s) :	BFMTV, La Tribune Dimanche
Nombre de personnes interrogées :	Echantillon de 1 610 personnes, représentatif des résidents de France métropolitaine âgés de 18 ans et plus, dont 1 496 inscrits sur les listes électorales
Dates de réalisation de l'enquête :	Du 3 au 5 juin 2025
Date et support de première publication :	Le 7 juin à 22h30 sur www.elabe.fr



A tous

Q1. Êtes-vous inscrit(e) sur les listes électorales pour pouvoir voter ?

- 1. Oui
- 2. Non

Les questions suivantes sont posées aux inscrits uniquement (Q1 = 1)

Q2. Si le 1er tour des élections législatives avait lieu dimanche prochain, sur une échelle allant de « 0 » à « 10 », quelle est la probabilité que vous alliez voter ? Sachant que :

- 0 signifie que vous êtes tout à fait certain de ne pas aller voter.
- 10 que vous êtes tout à fait certain d'aller voter.
- Les notes intermédiaires vous permettent de nuancer votre intention.

Notes 0 à 10

Les 2 configurations testées (Q3 à Q4) ont été exposées aux répondants dans un ordre aléatoire

Q3. Si le 1er tour des élections législatives avait lieu dimanche prochain, pour lequel des candidats suivants voteriez-vous dans votre circonscription ?

- Un(e) candidat(e) d'Extrême gauche (Lutte ouvrière et autres)
- Un(e) candidat(e) de La France insoumise (LFI)
- Un(e) candidat(e) d'une alliance Parti Socialiste (PS), Europe Ecologie Les Verts (EELV), Parti communiste (PCF)
- Un(e) candidat(e) Divers gauche
- Un(e) candidat(e) Ensemble (Renaissance ex La République en Marche, MoDem, Horizons)
- Un(e) candidat(e) Les Républicains (LR)
- Un(e) candidat(e) Divers droite
- Un(e) candidat(e) de l'alliance Rassemblement national (RN), Union des droites pour la République (UDR, le parti d'Éric Ciotti)
- Un(e) candidat(e) Reconquête
- Un(e) candidat(e) Divers (divers, divers écologistes, régionalistes, etc.)
- Vous voterez blanc ou nul
- Vous n'irez pas voter

Q4. Si le 1er tour des élections législatives avait lieu dimanche prochain, pour lequel des candidats suivants voteriez-vous dans votre circonscription ?

- Un(e) candidat(e) d'Extrême gauche (Lutte ouvrière et autres)
- Un(e) candidat(e) du Nouveau Front Populaire (La France Insoumise, Parti Socialiste, Europe Ecologie Les Verts, Parti communiste)
- Un(e) candidat(e) Divers gauche
- Un(e) candidat(e) Ensemble (Renaissance ex La République en Marche, MoDem, Horizons)
- Un(e) candidat(e) Les Républicains (LR)
- Un(e) candidat(e) Divers droite
- Un(e) candidat(e) de l'alliance Rassemblement national (RN), Union des droites pour la République (UDR, le parti d'Éric Ciotti)
- Un(e) candidat(e) Reconquête
- Un(e) candidat(e) Divers (divers, divers écologistes, régionalistes, etc.)
- Vous voterez blanc ou nul
- Vous n'irez pas voter

Les questions suivantes sont posées à tous les répondants.

Q5. Il y a un an, le soir des élections européennes qui ont vu le RN arriver en tête largement devant la liste du camp présidentiel, Emmanuel Macron a décidé de dissoudre l'Assemblée Nationale et de convoquer de nouvelles élections législatives. L'Assemblée Nationale issue de ces élections législatives ne comportait pas de majorité absolue, et était composée de 3 grands blocs (l'alliance de gauche NFP avec 192 députés, le camp présidentiel avec 162 députés, et le RN et ses alliés avec 142 députés) et d'un groupe de 69 députés LR et divers droite. 1 an après la dissolution, diriez-vous que la décision d'Emmanuel Macron de dissoudre l'Assemblée a été une bonne ou une mauvaise décision ?

- Une mauvaise décision
- Une bonne direction

Q6. Concernant cette situation politique et le fait qu'aucun bloc politique n'ait la majorité absolue à lui tout seul, de laquelle des affirmations suivantes êtes-vous le plus proche ?

- C'est une mauvaise chose pour le pays, cette situation provoque des blocages et ralentit les prises de décision
- C'est une bonne chose pour la démocratie et le débat, et cela oblige les différentes forces politiques à faire des compromis et à négocier



Q7. Selon vous, quel camp politique sort le plus renforcé depuis la dissolution ?

- Le Rassemblement National
- Le « Nouveau Front populaire » (La France Insoumise, Parti Socialiste, Les Ecologistes EELV, Parti communiste)
- Les Républicains
- Le camp présidentiel « Ensemble » (Renaissance, MoDem, Horizons)
- Aucun d'entre eux

Q8. Souhaitez-vous qu'il y ait une nouvelle dissolution de l'Assemblée Nationale pour organiser de nouvelles élections législatives <u>dans les semaines ou mois à venir</u> ?

- Oui, tout à fait
- Oui, plutôt
- Non, pas vraiment
- Non, pas du tout



NOTE SUR LES MARGES D'ERREUR

Marges d'erreur pour toutes les questions hors intentions de vote

Comme toute enquête statistique, un sondage présente une incertitude appelée « marge d'erreur » ou « marge d'incertitude ». La marge d'erreur ou d'incertitude d'un sondage dépend de la taille de l'échantillon interrogé et du résultat observé. Pour un échantillon de 1600 personnes interrogées, les marges d'erreur sont les suivantes avec un niveau de confiance de 95 % :

Pour un pourcentage de :	La marge d'erreur est de :	Le résultat réel se situe dans une fourchette entre :
5%	+/- 1,1	3,9 et 6,1
10%	+/- 1,5	8,5 et 11,5
15%	+/- 1,8	13,2 et 16,8
20%	+/- 2	18 et 22
25%	+/- 2,1	22,9 et 27,1
30%	+/- 2,2	27,8 et 32,2
35%	+/- 2,3	32,7 et 37,3
40%	+/- 2,4	37,6 et 42,4
45%	+/- 2,4	42,6 et 47,4
50%	+/- 2,5	47,5 et 52,5
55%	+/- 2,4	52,6 et 57,4
60%	+/- 2,4	57,6 et 62,4
65%	+/- 2,3	62,7 et 67,3
70%	+/- 2,2	67,8 et 72,2
75%	+/- 2,1	72,9 et 77,1
80%	+/- 2	78 et 82
85%	+/- 1,8	83,2 et 86,8
90%	+/- 1,5	88,5 et 91,5
95%	+/- 1,1	93,9 et 96,1

Exemple de lecture :

Pour un résultat observé de 25 %, il y a 95 % de chances pour que le résultat réel soit compris entre 22,9 % et 27,1 %.



NOTE SUR LES MARGES D'ERREUR

Marge d'erreur pour les questions d'intentions de vote

Comme toute enquête statistique, un sondage présente une incertitude appelée « marge d'erreur » ou « marge d'incertitude ». La marge d'erreur ou d'incertitude d'un sondage dépend de la taille de l'échantillon interrogé et du résultat observé. Pour un échantillon de 1 000 personnes interrogées, les marges d'erreur sont les suivantes avec un niveau de confiance de 95 % :

Pour un pourcentage de :	La marge d'erreur est de :	Le résultat réel se situe dans une fourchette entre :
5%	+/- 1,4	3.6 et 6.4
10%	+/- 1,9	8.1 et 11.9
15%	+/- 2,2	12.8 et 17.2
20%	+/- 2,5	17.5 et 22.5
25%	+/- 2,7	22.3 et 27.7
30%	+/- 2,8	27.2 et 32.8
35%	+/- 3,0	32.0 et 38.0
40%	+/- 3,0	37.0 et 43.0
45%	+/- 3,1	41.9 et 48.1
50%	+/- 3,1	46.9 et 53.1
55%	+/- 3,1	51.9 et 58.1
60%	+/- 3,0	57.0 et 63.0
65%	+/- 3,0	62.0 et 68.0
70%	+/- 2,8	67.2 et 72.8
75%	+/- 2,7	72.3 et 77.7
80%	+/- 2,5	77.5 et 82.5
85%	+/- 2,2	82.8 et 87.2
90%	+/- 1,9	88.1 et 91.9
95%	+/- 1,4	93.6 et 96.4

Exemple de lecture :

Pour un résultat observé de 25 %, il y a 95 % de chances pour que le résultat réel soit compris entre 22,3% et 27,7%.

ELABE rappelle que les résultats de ce sondage doivent être interprétés comme une indication de l'état du rapport de force politique actuel en France métropolitaine dans la perspective d'une élection législative. Ils ne constituent en aucun cas un élément prédictif des résultats le jour du vote

Intention de vote réalisée sur offre politique standard (homogène dans toutes les circonscriptions) et sur étiquette partisane (sans nom de candidats locaux).

La notice de ce sondage peut être consultée sur le site internet de la Commission des sondages : www.commission-des-sondages.fr

Toute publication ou toute reprise de ce sondage doit faire figurer la méthodologie et les marges d'erreurs :

« Echantillon de 1 610 personnes, représentatif des résidents de France métropolitaine âgés de 18 ans et plus, dont 1 496 inscrits sur les listes électorales. Interrogation par Internet du 3 au 5 juin 2025.

La représentativité de l'échantillon a été assurée selon la méthode des quotas appliquée aux variables suivantes: sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle, région de résidence et catégorie d'agglomération.

Pour les questions d'intention de vote, seules les personnes inscrites sur les listes électorales et ayant l'intention d'aller voter sont prises en compte.

Marge d'erreur comprise entre 1,1 et 3,1 points de pourcentage. »



Article 3

Objet du sondage :	Les Français et les élections législatives
Méthode :	Echantillon de 1 610 personnes , représentatif des résidents de France métropolitaine âgés de 18 ans et plus, constitué d'après la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée, catégorie d'agglomération et région de résidence). Au sein de cet échantillon, a été extrait un sous-échantillon de 1 496 personnes inscrites sur les listes électorales en France métropolitaine pour l'établissement des intentions de vote.
Conditions d'interrogation :	Les répondants ont été interrogés en ligne (Internet).
Nombre de sans réponse :	Voir « Résultats publiés »*
Existence d'une gratification :	Oui. Gratification sous la forme de points cumulables et dont la valeur s'élève à moins de 1€ pour un questionnaire complété.
Critères de redressement :	L'échantillon brut a été redressé sur les variables sociodémographiques et professionnelles utilisées comme quotas (données Insee issues du recensement de la population 2019) ainsi que sur le statut d'occupation du logement (données Insee issues du recensement de la population 2019), le vote au premier tour des élections législatives 2024, au premier tour et au second tour de l'élection présidentielle 2022 (données du Ministère de l'Intérieur).

^(*) Nous vous présentons dans ce document le nombre de « sans-réponse » pour chacune des questions publiées. Les questions de quota étant obligatoires (de façon à s'assurer de la représentativité de l'échantillon) aucune des personnes interrogées ne peut ne pas avoir répondu à l'ensemble du sondage. Lorsqu'aucun « sans opinion » n'est indiqué, c'est que sa valeur est nulle.



QUESTIONS PUBLIEES

En raison de l'arrondi à 100, un décalage d'1 point maximum peut exister entre les colonnes redressées et publiées

CONFIGURATION 1

	PUBLIE
Extrême gauche (Lutte ouvrière et autres)	1,5
La France insoumise (LFI)	10
Parti Socialiste (PS), Europe Ecologie Les Verts (EELV), Parti communiste (PCF)	16
Divers gauche	3,5
Ensemble (Renaissance - ex La République en Marche, MoDem, Horizons)	15,5
Les Républicains (LR)	10,5
Divers droite	3
Rassemblement national (RN), Union des droites pour la République (UDR, le parti d'Éric Ciotti)	33
Reconquête	2,5
Divers (divers, divers écologistes, régionalistes, etc.)	4,5
N'expriment pas d'intention de vote	13



CONFIGURATION 2

	PUBLIE
Extrême gauche (Lutte ouvrière et autres)	2
Nouveau Front Populaire (La France Insoumise, Parti Socialiste, Europe Ecologie Les Verts, Parti communiste)	21
Divers gauche	6,5
Ensemble (Renaissance - ex La République en Marche, MoDem, Horizons)	15,5
Les Républicains (LR)	10
Divers droite	3,5
Rassemblement national (RN), Union des droites pour la République (UDR, le parti d'Éric Ciotti)	32,5
Reconquête	3
Divers (divers, divers écologistes, régionalistes, etc.)	6
N'expriment pas d'intention de vote	13

DECISION D'EMMANUEL MACRON DE DISSOUDRE L'ASSEMBLEE

Posé à tous

	PUBLIE
Une mauvaise décision	71
Une bonne décision	28
Sans opinion	1

ABSENCE DE MAJORITE ABSOLUE

Posé à tous

	PUBLIE
C'est une mauvaise chose pour le pays, cette situation provoque des blocages et ralentit les prises de décision	63
C'est une bonne chose pour la démocratie et le débat, et cela oblige les différentes forces politiques à faire des compromis et à négocier	36
Sans opinion	1



CAMP POLITIQUE RENFORCE PAR LA DISSOLUTION

Posé à tous

	PUBLIE
Le Rassemblement National	42
Le « Nouveau Front populaire » (La France Insoumise, Parti Socialiste, Les Ecologistes EELV, Parti communiste)	10
Les Républicains	5
Le camp présidentiel « Ensemble » (Renaissance, MoDem, Horizons)	5
Aucun d'entre eux	38
Sans opinion	0

SOUHAIT NOUVELLE DISSOLUTION

Posé à tous

	PUBLIE
TOTAL « OUI »	34
Oui, tout à fait	15
Oui, plutôt	19
TOTAL « NON »	65
Non, pas vraiment	38
Non, pas du tout	27
Sans opinion	1